



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 03 SEPTEMBRE 2015

Emplois illégaux : le ministère de la Justice en état de récidive ?

SOCIAL Un rapport reproche à la chancellerie de ne pas respecter le droit du travail. Ce n'est pas la première fois qu'elle essuie cette accusation

Les cordonniers sont parfois bien mal chaussés. C'est en substance ce que révèle le rapport de la mission interministérielle sur les « collaborateurs occasionnels du service public » (Cosp) dont les grandes lignes ont été révélées hier par « Le Canard enchaîné ». L'État en emploierait environs 50 000, et 40 000 d'entre eux travailleraient pour le seul ministère de la Justice. Un chiffre qui reste approximatif, car le ministère n'a pour l'instant mis en place aucun dispositif pour recenser ces dizaines de milliers de travailleurs dits « occasionnels » (mais qui tirent en fait parfois l'essentiel de leurs revenus de ces emplois) sans qui l'œuvre de justice serait impossible : interprètes, experts, enquêteurs sociaux, délégués du procureur...

Mais là où le bât blesse, selon les inspections générales des finances, des affaires sociales et des services judiciaires, qui ont rédigé ensemble un rapport au vitriol, c'est que même si les statuts et situations diffèrent selon les professions, beaucoup de ces emplois s'apparentent à... du travail non déclaré !

Des « associations écrans »

En clair, pour certains de ces travailleurs (c'est particulièrement le cas pour les interprètes), aucune cotisation sociale n'est versée, aucun contrat de travail rédigé et, ce n'est pas le gâteau, pour ceux que le ministère assimile à des « prestataires », aucune « mise en place de leur assujettissement à la TVA » n'a été effectuée. « On peut s'interroger sur la cohérence et l'image d'une justice qui d'une part s'accommode de pratiques clairement irrespectueuses de la loi et, d'autre part, sanctionne sans indulgence les manquements à la législation sur le travail », cingle le rapport.

Il faut pourtant souligner que, en matière d'entorses aux règles du travail, le ministère de la Justice



Environ 40 000 collaborateurs occasionnels travailleraient pour le ministère de la Justice, souvent sans être déclarés. PHOTO DR

avait déjà été épinglé. Dans les années 1990, c'est son recours massif à des contrats emploi-solidarité (CES) qui avait fait scandale.

L'interdiction de passer ce type de contrats précaires dans les administrations était la plupart du temps contournée via des « associations écrans » qui fournissaient des petites mains employées à des tâches de secrétariat, de frappe de jugements, de photocopie, avant que le garde des Sceaux lui-même finisse par reconnaître l'illégalité du système. À Bordeaux, une trentaine de CES avaient fait trembler les murs de la cour d'appel en demandant que leur activité soit requalifiée en CDI ! Avant d'être déboutés...

Selon les inspecteurs, cette fois-ci les choses pourraient pourtant tourner au vinaigre tant l'insécurité juridique est grande, qu'il

s'agisse du droit fiscal, du droit de la fonction publique ou de la Sécurité sociale. Et de souligner « un risque financier considérable pour l'État ». En 2014, le Conseil d'État a déjà condamné le ministère de l'Agriculture à verser 65 millions d'euros à 851 vétérinaires sanitaires. Selon le rapport, leur situation n'était pas si éloignée de celle de nombreux travailleurs du ministère de la Justice... De fait, un contentieux de masse pourrait coûter « 500 millions d'euros », estiment les inspecteurs.

« On a l'air de quoi ? »

« Comment l'État peut-il permettre de tels écarts ? C'est honteux ! Et il faut aussi souligner que nombre de ces travailleurs sont payés avec des mois, voire des années de retard, tellement les tribunaux sont en difficulté financière. J'ai vu un interprète en situation de surendettement car la justice ne pouvait pas lui payer ce qu'elle lui devait. On a l'air de quoi ? » s'insurge Céline Parisot, secrétaire générale de l'USM, principal syndicat de magistrats.

Derrière la situation des « collaborateurs occasionnels » se profile à nouveau l'indigence de la justice en France. Rappelons que notre pays se situe toujours à la 37^e place sur les 45 pays du Conseil de l'Europe en termes de moyens alloués. Et, tous les automnes, certaines cours d'appel se trouvent en situation de cessation de paiement...
Yann Saint-Sernin

Vers une régularisation ?

■ La garde des Sceaux a assuré hier qu'elle « travaille sur les préconisations de ce rapport » depuis que celui-ci a été remis. « C'est un problème que j'ai pris effectivement à bras-le-corps, parce que j'estime d'abord que le ministère de la Justice doit être exemplaire », a-t-elle déclaré à la sortie du Conseil des ministres, rappelant que le problème remonte à 1999 et était parfaitement connu.

De fait, la mise en place des collaborateurs occasionnels de service

public semble avoir fait l'objet d'une gestion particulièrement erratique pendant une quinzaine d'années.

Parmi les mesures prises, la création d'un portail Internet « qui permet [...] de savoir qui est concerné, parce qu'il y a une différence à faire entre les personnes qui accomplissent des missions occasionnelles et les sociétés de prestation de services », a-t-elle précisé. La mission d'information estime que le coût d'une régularisation s'éleverait entre 18 et 46 millions d'euros.

L'avocat du Conseil

INSTITUTION Alors que le Conseil économique et social est la cible de nombreuses critiques, son vice-président Alain Delmas le défend

Ancien secrétaire général de la CGT en Aquitaine, Alain Delmas, 57 ans, siège depuis 2004 au Cese, le Conseil économique, social et environnemental, dont l'utilité fait débat. En février, la Cour des comptes avait rendu un rapport critique sur cette assemblée créée avec la V^e République, en 1958. « Une vingtaine d'avis et d'analyses sont produits chaque année par le Conseil économique et social, qui dispose d'une administration de 140 agents, d'un budget annuel de 38 millions d'euros, et siège au palais d'Iéna à Paris », observaient les sages de la rue Cambon.

Alain Delmas, aujourd'hui l'un des vice-présidents de l'institution, aux côtés du président Jean-Paul Delevoye, a souhaité défendre cette assemblée qu'il va quitter à la fin de l'année.

« Sud Ouest ». Il n'est pas rare que des parlementaires réclament la suppression du Cese. Son budget n'est-il pas excessif ?

Alain Delmas. Ce qui me frappe, c'est qu'on s'en prend beaucoup à cette assemblée et à son budget de 38 millions d'euros, et qu'on parle beaucoup moins du Sénat (350 millions de budget...) ou de l'Assemblée nationale. On oublie trop ce que représente le Cese : sa création figure dans notre Constitution, il s'agit de la troisième assemblée de la République, d'un lieu où la société civile peut s'exprimer, donner des avis.

Comment expliquez-vous cette avalanche de critiques ?

Fondamentalement, je pense qu'on a du mal, en France, à donner de la place à la société civile. Tout ce qui émane de la société civile est souvent vécu par les politiques comme une espèce de concurrence, une menace. Aujourd'hui, le Conseil fait vraiment figure de cible facile !



Pour Alain Delmas, le Cese est « l'assemblée du temps long, du recul, de la réflexion ». PHOTO DDP

« On a du mal, en France, à donner de la place à la société civile »

Les détracteurs du Cese ne contestent pas la qualité des rapports. Mais ces derniers sont peu nombreux. Et peu de politiques lisent ces avis...

Ils sont peu nombreux, mais de très bon niveau : le Cese est l'assemblée du temps long, du recul, de la réflexion, et doit le rester, plus que jamais, dans notre société agitée, court-termiste... Et les politiques lisent peu nos productions car elles sont critiques, et cela les dérange ! J'ai supervisé la rédaction d'un rapport détaillé sur la stratégie Europe 2020, adopté à l'unanimité. C'est un document assez sévère, qui souligne les loupés de l'Union européenne face à la pauvreté, à l'exclusion, dans la lutte contre le chômage... Je ne suis pas certain que tous les hommes politiques apprécient ce regard sans complaisance.

Les mauvaises langues disent que le Cese est une bonne planque...

Ça peut l'être, hélas, pour une petite minorité de membres, principalement dans le collège des personnalités qualifiées. On se demande ce que certains fabriquent au Cese. Mais la très grande majorité des conseillers sont sérieux et impliqués.

Qui succédera, en novembre, à Jean-Paul Delevoye à la présidence ?

Peut-être Jean-Paul Delevoye lui-même. On parle aussi de Patrick Bernasconi, ancien président de la Fédération française des travaux publics et membre du Medef. Il a reçu le soutien de plusieurs organisations syndicales. Mais la CGT ne peut laisser faire ça. Il sera difficile d'expliquer aux salariés, qui se heurtent aux exigences du patronat au quotidien, que des syndicats soutiennent une candidature du Medef à la tête de la troisième institution du pays !

Propos recueillis par Julien Rousset

Myriam El Khomri, une promotion au Travail

GOVERNEMENT La secrétaire d'État chargée de la Politique de la ville a été choisie par le président pour remplacer François Rebsamen. Une surprise

À 20 ans, elle se rêvait comédienne : longtemps dans l'ombre, Myriam El Khomri a été nommée hier au poste hautement exposé de ministre du Travail. Dès les attentats de janvier, la souriante benjamine du gouvernement de Manuel Valls, détentrice du portefeuille de la Ville depuis août 2014, avait été propulsée, à 37 ans, sous les feux de la rampe politique. Pour porter la bonne parole du gouvernement sur le « vivre ensemble », la jeune femme avait multiplié les déplacements dans les banlieues, que le Premier ministre venait d'évoquer à l'aide du terme très controversé d'« apartheid ».

Née à Rabat d'un père marocain ancien gérant d'une boutique à Bordeaux et d'une mère bretonne, elle garde du Tanger de son enfance un souvenir « d'effervescence, de

plage, de friture de poissons... La vie était douce ». En France, où elle arrive à l'âge de 9 ans, elle se met au théâtre pour combattre sa « grande timidité ». « J'avais des rêves d'être comédienne, de scène », dit-elle. Elle joue alors dans des pièces de Philippe Minyana : des « trucs très glauques », mais elle « adore ça ».

Études de droit à Bordeaux

Collégienne (notamment à Mérignac), la femme politique en devenir fait ses débuts au Conseil général des jeunes de la Gironde. Une expérience décisive, puisqu'elle finit par abandonner le théâtre, à 20 ans, pour se consacrer à ses études de droit à l'université Bordeaux 4, où elle aura « un coup de cœur » pour le droit public.

Puis les postes s'enchaînent : chargée de mission prévention et

toxicomanie en 2001, adjointe de Bertrand Delanoë en 2008... En 2014, enceinte de cinq mois et demi, elle devient porte-parole de la campagne d'Anne Hidalgo pour la mairie de Paris, avant d'être appelée au gouvernement.

La presse, autant que les membres du gouvernement, spéculait depuis le 19 août sur le problématique remplacement de François Rebsamen, ministre du Travail démissionnaire parti réintégrer la mairie de Dijon. Hier, François Hollande a donc joué la carte de la surprise et du renouvellement générationnel. Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, reprend les fonctions de Myriam El Khomri à la Politique de la ville. En clair, la désormais ex-secrétaire d'État à la Ville n'est pas remplacée.



Myriam El Khomri, nommée hier ministre du Travail, connaît bien la Gironde. ANCH/APM

« Pas de révolution »

PREMIER DEGRÉ Les mesures d'ajustement de la carte scolaire du premier degré ont été dévoilées hier. Les syndicats réagissent

HÉLÈNE RIETSCH

huretsch@sudouest.fr

Finalement quatre fermetures conditionnelles de classes ont été confirmées hier par l'inspection d'académie, ainsi que quelques ouvertures, mais aussi de nouvelles mesures « non prévues », dont une fermeture à l'école maternelle de La Rochefoucauld et deux ouvertures de poste dans les écoles élémentaires de Marthon et Blanzac (lire ci-contre).

Globalement une carte scolaire du premier degré « conforme » à celle déjà présentée, selon les syndicats enseignants. « Il y a quelques adoucissements et améliorations. Mais pour nous, la carte globalement inacceptable en avril l'est toujours », pointe Jean-Paul Pochard du FSU-CGT, syndicat majoritaire en Comité technique spécial départemental (CTSD).

Coup dur aux Castors

Sans surprise, les syndicats ont voté hier en CTSD comme ils l'avaient fait au printemps : contre, pour la FSU-CGT et FO ; abstention, pour l'UNSA et la CFDT. Si quelques classes en fermetures conditionnelles ont été sauvées comme à Villefagnan ou au RPI de Verdille-Rarville (deux classes désormais réunies à Verdille), d'autres n'ont pas passé le cap du comptage. « La fermeture d'une classe aux Castors à Ruffec, pourtant en zone de revitalisation rurale, est un coup dur. L'accueil des tout-petits va être menacé », estime la FSU-CGT. Aujourd'hui la commission d'affectation des personnels (CAPD) se réunira pour procéder aux dernières affectations.



La commission d'affectation des personnels enseignants se réunira aujourd'hui. PHOTO YOHAN BONNET

Un poste supplémentaire gagné sur les derniers ajustements alimentera la brigade de remplacement « très demandée en Charente », soulignent les syndicats.

De son côté, FO pointe le cas de l'école maternelle Saint-Exupéry à Angoulême (Basseau) où les retards récurrents des parents obligent les enseignants à rester après 16 heures. « On est contre les signalements avec convocation. On estime que c'est à la Ville d'assurer une garderie », explique Olivier Brunaud. Le syndicat envisage de déposer un préavis de grève le 17 septembre, dans cette école, en parallèle avec le mouvement national de grève intersyndical contre la réforme des collèges.

(1) Sur 10 sièges, cinq FSU-CGT, trois UNSA Éducation, un FO et un SGEN-CFDT.

AJUSTEMENTS

OUVERTURES CONFIRMÉES Maternelles : une classe à Charles-Perault, Soyaux ; un demi-poste à Jean-Macé, Angoulême. Élémentaires : une classe à Marcelle-Nadaud, Châteauneuf ; un poste au Treuil à G.-Pontouvre. Un poste et demi « Plus de maîtres que de classes » à Roumazières et Soyaux. **FERMETURES CONFIRMÉES** Maternelles : une classe aux Castors, Ruffec ; une à Marie-Curie, Châteauneuf. Élémentaires : Mérignac et Robert-Doisneau à Ruelle (1 classe). **NOUVELLES MESURES** Une classe fermée à La Rochefoucauld (maternelle). Deux ouvertures, une à Marthon et une à Blanzac (élémentaire). Un poste de brigade provisoire créé.

Le cap est fixé pour l'école de pilotage et les drones

ARMÉE L'avenir des unités de la base aérienne 709 a été précisé lors d'une cérémonie, hier

PHILIPPE MÉNARD

p.menard@sudouest.fr

La longueur de la cérémonie de passation de commandements, hier à la base aérienne de Cognac-Châteaubernard, témoigne de la densité de l'activité d'un site plus stratégique que jamais. Progressivement équipé d'appareils américains Harfang, l'escadron de drones enchaîne les missions de surveillance sans discontinuer en Afrique.

« J'ai une pensée pour la trentaine de personnels, sur place avec une vingtaine d'Américains, qui contribuent à lutter contre le terrorisme. Notre travail a permis de neutraliser une dizaine de chefs terroristes, et de libérer un otage néerlandais, au bout de quatre ans. C'est la plus belle récompense pour un commandant d'unité que de participer à la libération d'un civil pris en otage. Pour moi, cela vaut toutes les médailles », commente le lieutenant-colonel Christophe Fontaine, décoré de la Légion d'honneur, hier.

Renouveler le personnel

Fendant son physique de baroudeur d'une émotion perceptible, il a rappelé les « sacrifices » consentis par ses hommes. Lui-même a passé six mois par an en « opération extérieure ». Sous sa férule, l'escadron totalise plus de 6 000 heures de vol. « L'enjeu, c'est de fidéliser, motiver, rendre le challenge attractif. Cela passe par des mesures indemnitaires, et des médailles qui ne soient pas remises qu'aux chefs », glisse-t-



Les chefs nommés hier : le lieutenant-colonel Mandereau à l'école de pilotage, le commandant Hanus au centre des réseaux et le lieutenant-colonel Benzaquen à l'escadron de drones. PH.M.

il, au moment de passer la main à son second le lieutenant-colonel Tanguy Benzaquen.

« Nous sommes les acteurs d'une évolution majeure », abonde le général de brigade aérienne Philippe Lavigne, commandant la brigade aérienne de l'aviation de chasse, présent pour dire combien les avions sans pilote sont cruciaux dans le paysage militaire moderne. « Ma priorité, aujourd'hui, c'est la régénération du potentiel, notamment du personnel. L'escadron 1/33 Belfort est au cœur de mes attentions. »

Économies dans le viseur

Cognac est au cœur d'une autre révolution, celle de la formation. Le lieutenant-colonel Matthieu Kess-

ler, remplacé hier par le lieutenant-colonel Loïc Mandereau, a largement alimenté l'élaboration du « projet Cognac », qui se concrétisera en 2018 ou 2019. Le général de brigade aérienne Thierry Combet, sous-directeur emploi formation, en a détaillé les contours.

Actuellement, l'orientation entre pilotes de chasse et de transport se situe en cours de route, à Cognac. L'armée veut améliorer la « pré-orientation » dès la phase initiale, à Salon-de-Provence. Les futurs chefs, ceux qui suivent un cursus math sup, math spé, et l'école de l'air, y passeront trois ans, et les officiers sous contrat, recrutés au niveau bac, de six mois à un an. À travers l'étude de leur dossier, l'évaluation de leurs ca-

pacités et des tests sur simulateurs, l'armée veut définir dès cette phase leur affectation. Intitulée « formation par le succès », cette méthode vise à économiser « l'énergie et les heures de vol » en limitant le taux d'échec.

Dans ce schéma, la BA 709, qui disposera d'un nouvel appareil permettant notamment la simulation en vol, se concentrera sur les seuls pilotes de chasse. Mais elle intégrera la phase finale qui se déroule aujourd'hui à Tours. Effectuée sur un seul avion au lieu de deux, la formation à Cognac durera un peu plus d'un an. « Cette réforme exigera un changement de mentalité. Sa réussite repose sur vous, les moniteurs », a pointé le général Combet.

Martell fête son tricentenaire à Chanteloup

ANNIVERSAIRE La plus ancienne des maisons de négoce, créée en 1715, réunit 3 500 invités, ce soir, au château de Chanteloup

Après avoir ébloui 600 prestigieux invités les 20 et 21 mai au château de Versailles, Martell célèbre à nouveau ses 300 ans, ce jeudi, en Charente.

La fête - « plus familiale mais toute aussi surprenante », assure-t-on au sein de la maison créée en 1715 - se déroulera au château de Chanteloup, à Cherves-Richemont, où des travaux de rénovation ont été menés ce printemps, et dont le parc fera l'objet d'une « mise en scène exceptionnelle ». La soirée de gala doit réunir plus de 3 500 invités : salariés et viticulteurs, fournisseurs et personnalités locales. Mar-

tell ménage ses effets de surprise : rien ne filtre sur le déroulement exact de la soirée, à laquelle participera le préfet de la Charente. Les invités sont priés de garer leurs véhicules sur un parking de la base aérienne 709, où des bus feront la navette vers Chanteloup à partir de 18 heures.

Tout juste sait-on qu'une surprise est prévue à l'heure de l'apéritif. Pour rappel, à Versailles, les Alpha-jet de la Patrouille de France avaient survolé les bassins de Latone et les jardins de Lenôtre. Une certitude, en revanche : César Giron, le nou-



Chanteloup, ici photographié en 2012, lors de la fête donnée pour les 100 du cognac Cordon bleu. ARCHIVES ÉMILIE DROUNAUD

veau président de Martell Mumm Perrier-Jouët, prendra la parole. Lors de l'exercice financier 2014-2015, Martell a renoué avec la croissance,

dépassant le cap des deux millions de caisses. Les volumes expédiés sont en hausse de 8 %, le chiffre d'affaires de 2 %.

Chaises musicales

ÉDUCATION Les effectifs sont à la hausse à Jean-Monnet et Felix-Gaillard, en baisse à Beaulieu, Claude-Boucher et Elisée-Mousnier

PHILIPPE MÉNARD

p.menard@sudouest.fr

Le lycée Jean-Monnet confirme le redressement de ses effectifs. Passé de 914 élèves en 2013 à 959 en 2014, il vient de repasser le cap symbolique des 1 000. Le total atteint 1 045, dont 160 en bac pro et une cinquantaine de BTS (assistants de manager et management des unités commerciales). Accueillis hier, ces derniers vont démarrer l'année par une série de visites dans le milieu professionnel.

Pour le proviseur Marc Perrier, cette poussée est liée à un essor démographique, notamment avec les « bébés de l'an 2000 », mais aussi à une offre attractive. « Un tiers de nos élèves de seconde sont inscrits en seconde européenne. Nous avons aussi 50 élèves, de la seconde à la terminale, qui bénéficient des classes à horaires aménagés pour le sport, grâce à un partenariat avec huit clubs. Il y a aussi le brevet d'initiation à l'aéronautique, en lien avec la BA 709 », observe-t-il. Cela se traduit par l'ouverture de deux classes de terminale en sections S et ES.

De Mousnier à Delage

La rentrée a vu se jouer un petit jeu de chaises musicales dans deux établissements du secondaire. Le principal du collège Elisée-Mousnier, Thierry Florin, est parti prendre la direction du lycée Louis-Delage, en remplacement de Jérôme Sourisseau, lequel a mis son activité professionnelle entre parenthèses pour se consacrer à ses fonctions politiques. Il faudra attendre le « troisième tour » pour boucher quelques trous, mais dans l'ensemble, les effectifs sont au complet au sein du lycée professionnel, qui n'enregistre pas de changement majeur.

Le lycée a connu en mars un mouvement de protestation con-



Les BTS ont fait leur rentrée à Jean-Monnet hier. PHOTO PH. M.

tre la réduction de moitié d'une classe de bac pro électronique. « Pour le moment, la rentrée est apaisée. Notre gros dossier, c'est la mise en place de l'espace numérique de travail, qui permet un échange entre les familles, les élèves et les enseignants », indique Thierry Florin.

À Elisée-Mousnier, c'est un trio tout neuf qui arrive à la tête d'une équipe pédagogique inchangée. Le principal, Francis Lachaise, occupait la même fonction à Blanzac-Portchresse. Son adjointe, Isabelle Petiau, arrive de la région parisienne, tout comme la conseillère principale d'éducation, Anaïs Blondel. Après une baisse de 510 à 465 élèves et la perte de deux classes en 2014, le collège du centre-ville se stabilise à 456 enfants. « On a failli ouvrir une classe en 6^e, mais des mouvements de dernière minute ne l'ont pas permis », note Francis Lachaise, pour lequel il convient d'être vigilant « sur le devenir des élèves quand ils partent à l'extérieur ».

Félix-Gaillard gagne 10 élèves pour un total de 514. Le principal,

Jean-Luc Rodier, a un nouvel adjoint, Arnaud Delval, qui vient de l'académie d'Amiens. Dans cette rentrée « sereine », il signale la poursuite d'aménagements, notamment pour l'accès handicap. Le collège Claude-Boucher, lui, perd 35 élèves, pour un total de 425, sans amputation de classe.

Le privé garde le cap

Dans le privé, le collège Saint-Joseph est parfaitement stable, avec 431 élèves, mais le lycée Beaulieu passe de 290 à 255 inscrits. La directrice de l'ensemble scolaire, Sabine Delaizir, note qu'un certain nombre de 3^e se sont tournés vers des formations techniques ou des formules en internat. Le nombre de classes reste toutefois inchangé au lycée.

Sabine Delaizir apprécie par ailleurs « la confiance » affichée par les familles, malgré une hausse des tarifs liée à un raboutage de l'aide municipale (+ 8 % dans le primaire, + 5 % dans le secondaire pour le tarif de base). Cela n'a pas empêché l'école la Providence de passer de 395 à 402 enfants.

Les associations auront bientôt leur pôle

Le monde associatif a étrenné le Castel dans sa formule sans gradins, samedi. « Associations en fête » a fédéré 32 « assos » castelbernardins qui tenaient chacune un stand. La terrasse et le parc accessibles par baie coulissante accueillait la piscine de la Gaule cognaçaise, théâtre d'une démonstration de pêche à coup.

L'école de vélos du club Team cycliste Châteaubernard proposait quant à elle de s'essayer aux deux-roues le temps de deux parcours cyclo-cross et maniabilité similaires aux épreuves disputées au trophée régional des écoles de cyclisme.

« Un très bon cru »

À l'intérieur, sur un espace central, les démonstrations des écoles de danse, de tai-chi, de Viet Vo Dao et de danse de couples ont comme à l'accoutumée enthousiasmé le public. Invitée d'honneur, l'Académie Pythagore a captivé la foule en enchaînant démonstrations commentées de jiu-jitsu brésilien, self-défense et kempo.

Sur les tapis, des champions tels Nicolas Joannes, Emmanuel Fernandez... et la relève : le petit Castelbernardin Giovanni Fernandez, du haut de ses 11 ans, a déjà raslé à deux reprises la première place des Inter-clubs charentais de jiu-jitsu brésilien.

L'édition 2015 ? « Un très bon cru », s'est réjoui l'adjointe aux sports et aux associations Christel Gombaudo pour qui le monde associatif demeure « le joyau de la commune ». Le maire Pierre-Yves Briand est lui aussi heureux : « On est dans le vrai



Emmanuel Fernandez en démonstration. PHOTO S. B.

Plus personne ne parle de surdimensionnement du Castel.»

Le moment était donc tout choisi pour un effet d'annonce lors du discours de bienvenue. Bientôt pourrait ainsi voir le jour un pôle associatif en lieu et place de la chapelle Sainte-Thérèse, à la combe des Dames, mise en vente par l'évêché. Le premier édile informera le Conseil municipal de cette opportunité ce soir.

Le projet permettrait d'offrir des bureaux mutualisés, des salles de réunion tout en réservant des espaces de rangements propres à chaque association. Pierre-Yves Briand souhaite que l'édifice reste communal car c'est grâce aux efforts des gens du quartier, par qui des fonds ont été récoltés, que la chapelle a pu voir le jour.

Sandra Balian



Kiwanis Cognac fête ses 30 ans d'existence

Alors que le Kiwanis national fête ses 100 ans, à Cognac, la structure sociale caritative souffle ses 30 bougies. Elle le fera officiellement samedi 19 septembre au Castel à Châteaubernard autour d'un repas et d'une animation musicale. Réservations auprès du président, Patrick Wadoux (photo) au 06 82 65 63 72. P.H.M.

Six classes ferment en Charente

Le rectorat a entériné hier les ouvertures et fermetures de classes. Marthon et Blanzac ont eu la surprise d'une classe en plus. Ruffec, Villefagnan et La Rochefoucauld en perdent une.

Richard TALLET
rtallet@charentelibre.fr

Ça y est. Le rectorat a pris sa décision. Hier matin, le comité technique spécial départemental (CTSD) a entériné les ouvertures et fermetures de classes en Charente avec les vrais chiffres de chaque école. Pas de grande surprise: Villefagnan, Ruffec, Châteauneuf, Mérignac, Robert-Doisneau à Ruelle et La Rochefoucauld perdent une classe pour cette année. Elles s'ajoutent aux fermetures déjà annoncées et validées au printemps, à Aignes-et-Puypéroux, Chavenat, Abzac, Montboyer, Chirac, Ranville, Valence, Pérignac et Jean-de-La-Fontaine à Cognac.

Une bonne nouvelle en revanche pour l'école Marie-Curie d'Angoulême qui obtient sa cinquième classe. Marthon et Blanzac-Porcheresse ont eu aussi la bonne surprise de se voir accorder l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Confirmation aussi d'ouverture d'un poste à Charles-Perrault à Soyaux, d'un à l'école Marcelle-Nadaud de Châteauneuf et d'un demi-poste à l'école Jean-Macé d'Angoulême. Dans le cadre du dispositif «plus de maîtres que de classes», un poste est créé à Roumazières-Loubert et un demi à Jean-Moulin à Soyaux. Un demi-poste est créé pour l'aide et le soutien aux enfants du voyage à Barbezieux.

«Nous avons voté contre cette carte scolaire», réagissent Fanny Robion et Olivier Brunaud, de Force ouvrière. Comme la FSU et la CGT. «La CFDT et l'Unsa se sont abstenues.» Ce qui gêne les deux délégués FO, c'est surtout l'augmentation de la moyenne d'élèves dans certaines classes et la diminution, «contrairement à ce que dit le gouvernement», du nombre de postes d'enseignant dans le département.

«On nous affirme qu'il y a eu 30 000 créations de postes, mais si on regarde les chiffres en Charente, on constate plutôt une baisse.» Chiffres en main. «Il y a eu 29,75 fermetures de postes contre 25,5 ouvertures.» Parallèlement, il y a 17 enfants en plus scolarisés en Charente cette année.

Disparité des rythmes scolaires

Le CTSD était aussi consacré à la validation des nouveaux rythmes scolaires dans les écoles de Charente. «Nous avons aussi voté contre», rapporte Olivier Brunaud. Parce que nous sommes contre cette réforme. Réforme qui de toute façon s'applique. «Mais aussi parce qu'il y a une trop grande disparité des horaires selon les écoles et ce n'est pas acceptable», complète Fanny Robion. La FSU et la CGT se sont abstenues. La CFDT et l'Unsa ont voté pour.



Hier à La Rochefoucauld, il n'y a eu ni pleurs ni manifs. Les parents d'élèves se sont finalement résignés à cette fermeture annoncée.

Photo Majid Bouzzit

Angoulême: FO veut une garderie pour Saint-Exupéry

En marge des rythmes scolaires, FO tenait à signaler un problème de fonctionnement à l'école Saint-Exupéry à Angoulême. «L'école se termine à 16h et, tous les jours, il y a des parents en retard pour venir chercher leurs enfants», constate Fanny Robion, délégué FO et enseignante à Saint-Exupéry. «Depuis la mise en place des temps d'activités périscolaires payants, il n'y a plus de garderie.» Quand les parents sont en retard, les instits sont obligés d'assurer la garde. «Ça

pose un problème de temps de travail, résume Olivier Brunaud, délégué FO. Et de responsabilité des enseignants qui ne sont plus censés être présents.» Le syndicat a fait des démarches auprès du rectorat qui a renvoyé vers la mairie d'Angoulême, qui ne veut pas remettre en place une garderie, seule issue possible au problème. FO a donc décidé d'organiser, en marge de la manif du 17 septembre contre la réforme du collège, une autre pour la création d'une garderie à Saint-Exupéry.

Patrick Wadoux,

le président et les membres du club Kiwanis de Cognac, fêteront le 100^e anniversaire du mouvement Kiwanis et les 30 ans du club Cognac François-I^{er} samedi 19 septembre dès 19h30 au Castel de Châteaubernard. Le repas sera animé par Tao, «Enchanteur public», et Jean-Jacques Delaforge, interprète de chanson française. Les Kiwanis sont particulièrement attachés à l'enfance et soutiennent de nombreux projets en sa faveur. Les bénéfices serviront à l'achat de poupées Kiwanis pour le centre hospitalier du Pays de cognac. Tarif: 48€. Inscription au 06 82 65 63 72 avant le 10 septembre.

Geneviève Bernard continue à creuser son sillon bio à Châteaubernard

Co-créatrice du Biocoop de Châteaubernard, Geneviève Bernard, retraitée, donne des conseils diététiques deux jours par mois.



Geneviève Bernard: «C'est très convivial, on partage nos idées de recettes, on reçoit les critiques.»

Photo F. B.

Frédéric BERG
fberg@charentefibre.fr

Porridge au sarrasin, pâte à tartiner aux dattes ou aux carottes et noisettes, cake salé au chèvre et aux poireaux et pudding au potimarron. Demain et samedi, Geneviève Bernard propose de réveiller vos papilles au magasin Biocoop de Châteaubernard, où cette retraitée installe sa table de dégustation comme tous les premiers vendredi et samedi du mois.

«Je présente quatre ou cinq recettes, les gens peuvent goûter et partir avec le livret de recettes», explique cette ancienne directrice d'une entreprise d'insertion qui connaît bien le magasin. Elle l'a co-créé

avant d'en être la première gérante. Et depuis cinq ans qu'elle est partie en retraite, la souriante Cognaçaise continue d'y venir pour dispenser ces précieux conseils.

«Je ne vais pas m'arrêter en si bon chemin»

«J'avais constaté que les gens qui achetaient bio ne modifiaient pas leurs habitudes alimentaires. Je trouvais ça vraiment dommage», souligne Geneviève Bernard qui a tenu à suivre six mois de formation d'animatrice en cuisine diététique : «J'essaye de faire découvrir des produits nouveaux et de proposer des recettes faciles pas trop chères ni trop longues à réaliser.»

”
J'essaye de proposer des recettes faciles à réaliser, pas trop chères ni trop longues.

La retraitée a ses habitués qui viennent chaque mois : «C'est très convivial, on partage nos idées de recettes, on reçoit les critiques. Ça participe à l'esprit du magasin.» Demain et samedi, Geneviève Bernard distribuera son 80^e livret de recettes : «Je ne compte pas m'arrêter en si bon chemin.»

Triple prise de commandement à la BA 709

Tous les sous-officiers et officiers de la base aérienne (BA) 709 de Cognac-Châteaubernard, en uniforme bleu marine pour l'armée de l'air ou bien blanc pour l'aéronautique navale, se sont réunis sur le tarmac proche du PC base devant le hangar des drones, hier après-midi, pour participer à une cérémonie de prise de commandement présidée par le général de brigade aérienne Thierry Combel, sous-directeur «emploi formation» de l'armée de l'air.

Sous-préfet de Cognac, maires de Cognac, Châteaubernard et Gimoux, représentants des corps constitués, comptaient parmi la centaine d'invités civils qui ont assisté à cette triple prise de commandement depuis une tribune mobile spécialement acheminée depuis la BA 107 de Villacoublay, .

La cérémonie saluée par «Cartouche Doré»

Le général de brigade aérienne Philippe Lavigne, commandant suprême des pilotes de chasse, a remis le commandement de l'escadron de drones 1/33 Belfort au lieutenant-colonel Tanguy Benzaquen. Ce dernier était le second depuis 2013 du lieutenant-colonel Christophe Fontaine.

En souhaitant bonne chance à son successeur, celui-ci a rappelé «le



Les lieutenants-colonels Mandereau (à gauche) et Benzaquen entourent le commandant Hanus.

Photo CL

dévouement de nos camarades de l'escadron en opération au Mali, aux côtés des Américains, où ils luttent contre le terrorisme.»

«Entretenez cette passion que vous portez en vous», a déclaré le lieutenant-colonel Kessler à son second, le lieutenant-colonel Loïc Mandereau, qui totalise 1.800 heures de vol et 88 missions de guerre, en lui remettant le commandement de l'école de pilotage de l'armée de l'air (Epa).

Le seul officier en uniforme de l'armée de terre qui a pris la parole était le colonel Lefauconnier,

directeur régional de la direction interarmées des réseaux d'infrastructures et des systèmes d'information (Dirisi), qui a remis le commandement du centre Irisi local au commandant Laurent Hanus, ancien élève de l'école de l'air de Rochefort.

Après le défilé des troupes et l'exhibition en vol de «Cartouche Doré», la patrouille locale de voltige, les officiers supérieurs concernés se sont fendus de discours fort élogieux sous le hangar des drones, traitant des mérites des anciens et des nouveaux chefs.

■ MESNAC

Le chantier d'assainissement différé

Lundi, lors du conseil municipal de Mesnac (Photo CL), le maire Didier Gois a fait part de son mécontentement concernant le dossier d'assainissement du lieu-dit «Les Fosses» et de l'agrandissement de la lagune de Vignolles: le dossier complet adressé aux autorités décisionnaires a pris du retard et le rapport de l'hydrogéologue est parvenu au-delà des trois mois, bloquant ainsi le projet.

Ce rapport implique de nouvelles études et des relevés complémentaires portant notamment sur la nappe phréatique située près de la lagune. Ce retard a des conséquences sur le traitement administratif des dossiers portant sur les prix et les subventions qui ne seront vraisemblablement plus les mêmes dans quelques mois.



■ **GrandCognac.** Des délibérations ont été prises concernant la modification des statuts de GrandCognac, avec des compétences obligatoires dans le cadre du développement économique de gestion prévisionnelle des emplois et compétences, de la gestion du pôle des métiers du cognac et du verre. Transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme (PLU), de documents d'urbanisme et de carte communale. Compétences optionnelles pour les équipements et terrains du parc des sports de Cognac et du club de tennis de Châteaubernard.

■ **Travaux.** Les travaux de mise en accessibilité de la mairie et ceux du local vestiaires sont toujours en cours. Le sol du gymnase a été refait, mais il reste les finitions avec la mise en place de l'estrade et des bancs après peinture. Cela devrait être terminé en fin de semaine pour une reprise des entraînements dès lundi.

■ **Divers.** Le conseil approuve le rapport du syndicat d'eau potable et de la redevance de l'occupation des sols par GRDF. Une nuit de la thermographie sera proposée cet hiver. La fête du pain aura lieu le samedi 19 septembre à «Pain-Perdu», avec marché artisanal et brocante.